

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 23

En exercice : 23

DATE DE LA CONVOCATION : 6 avril 2022

DATE D’AFFICHAGE : 6 avril 2022

L’an deux mille vingt-deux et le douze du mois d’avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de POMPIGNAC, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle Maurice DEJEAN, sous la Présidence de Madame le Maire Céline DELIGNY ESTOVERT.

PRÉSENTS : 16

Mme Céline DELIGNY ESTOVERT - M. DESTRUEL Philippe - M. SEBIE Gérard - Mme JUGE Françoise - M. COUP Francis - Mme GALLIAT Martine – M. ROINE David - M. CHERON Christophe - M. DARTENSET David - M. KANCEL Gilles - Mme LEBRUN Catherine - M. AKONO Félix - M. JOUANNAUD Raphael - Mme BONJOUR Fabienne – M. GUILLAUME Alain – M. LATASTE Jean-Louis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR 7

Mme LE ROUX Hélène ayant donné pouvoir à M. DESTRUEL Philippe

Mme BARBERY Valérie ayant donné pouvoir à Mme JUGE Françoise

Mme BRELEUR Tracy ayant donné pouvoir à M. ROINE David

Mme ROBAIN Jérôme ayant donné pouvoir à Mme DELIGNY ESTOVERT Céline

M. DARRACQ Lionel ayant donné pouvoir à M. COUP Francis

Mme MAIROT Isabelle ayant donné pouvoir à Mme GALLIAT Martine

M. VIDAL Loïc ayant donné pouvoir à Mme LEBRUN Catherine

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DARTENSET David **Ouverture de la séance : 19h07**

Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2022	Approuvé
1. Décision Modificative N°1 du Budget Assainissement M49 du Budget ;	21 voix pour (Mme le Maire ne prend pas part au vote et a le pouvoir de J. ROBAIN) Adopté à l’unanimité
2. Vote des taux d’imposition 2022 ;	18 voix Pour / 5 Contre (R. JOUANNAUD, A. GUILLAUME, C. LEBRUN, F. AKONO, pouvoir L. VIDAL) Adopté à la majorité
3. Modification du tableau des effectifs ;	23 voix Pour / Adopté à l’unanimité
4. Demande de subvention au titre du Fond Départemental de l’Aide aux Equipements Communaux;	23 voix Pour / Adopté à l’unanimité
5. Approbation du schéma directeur vélo des Coteaux Bordelais ;	23 voix Pour / Adopté à l’unanimité
6. Renouvellement de la convention relative à la réalisation par le SDIS des opérations de contrôle des points d’eau incendie publics et de gestion administrative des points d’eau incendie privés;	23 voix Pour / Adopté à l’unanimité
Porter à connaissance des décisions du Maire/ Information diverses	Pris Acte.

Séance levée à **20 h 09** Fait à Pompignac, le 15/04/2022,

Le Maire,
Céline DELIGNY-ESTOVERT



Publiée/affichée le :

15 AVR. 2022